

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 04/04/2023

Référence
D23.04.17

L' an deux mil vingt trois et le 4 Avril à 20 heures 30 minutes , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances, la Mairie sous la présidence de SEPTIER Didier, Maire

Objet de la délibération

Présents : M. SEPTIER Didier, Maire, Mmes : SCELLIER Virginie, SPANNEUT Séverine, MM : DEVOYE Gautier, PENIN Matthieu, PERROT Sébastien, RATEL Michel, VANTHOUROUT Tony

Avis sur la demande d'autorisation de construire et d'exploiter sept aérogénérateurs et deux postes de livraison par la société Boralex en extension au parc de Fortel - Villers-L'Hôpital

Absent(s) ayant donné procuration : M. BOULLIER Quentin à Mme SPANNEUT Séverine
Absent(s) : MM : COUVREUR Gaylor, RICHARD Anthony

A été nommé(e) secrétaire : M. VANTHOUROUT Tony

Objet de la délibération : Avis sur la demande d'autorisation de construire et d'exploiter sept aérogénérateurs et deux postes de livraison par la société Boralex en extension au parc de Fortel - Villers-L'Hôpital

Le maire informe l'assemblée de la demande d'autorisation de construire et d'exploiter sept aérogénérateurs et deux postes de livraison par la société Boralex en extension au parc de Fortel - Villers-L'Hôpital.

Vu le code de l'environnement et l'arrêté préfectoral du 27 février 2023, une enquête publique pour ce projet est ouverte du 27 mars au 27 avril 2023 pour recueillir les observations de chacun. Des permanences auront lieu dans les mairies de Fortel-en-Artois et de Villers-L'Hôpital.

Un dossier sous format numérique est disponible en mairie de Béalcourt. La commune de Béalcourt étant concernée par le périmètre rapproché du projet, le conseil municipal doit donner son avis.

Nombre de membres

Afférents : 11

Présents : 8

Qui ont pris part au vote : 6

Après en avoir délibéré, à la majorité des membres présents ou représentés, le conseil municipal donne un avis favorable à la demande d'autorisation de construire et d'exploiter sept aérogénérateurs et deux postes de livraison par la société Boralex en extension au parc de Fortel - Villers-L'Hôpital.

Date de la convocation
28/03/2023

Date d'affichage
28/03/2023

Vote : Contre : M. VANTHOUROUT Tony

Abstentions : M. DEVOYE Gautier, M. PENIN Matthieu, M. PERROT Sébastien

Pour : M. SEPTIER Didier, Mme SPANNEUT Séverine, M. BOULLIER Quentin, Mme SCELLIER Virginie, M. RATEL Michel

Vote : **A la majorité**

Pour : 5

Contre : 1

Abstention : 3

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture de la
Somme
Le : 14/04/2023

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme :

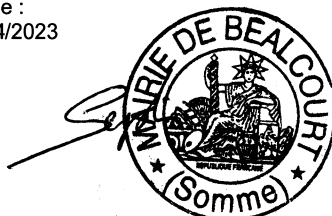
En mairie, le 14/04/2023

Le Maire,

Didier SEPTIER

Et

Publication ou notification du :
14/04/2023



Département de la SOMME
Arrondissement d'AMIENS
Canton de Doullens

MAIRIE DE BEALCOURT

3 bis rue du Grand Marais

80370 BEALCOURT

☎ 09.63.69.42.40

mairie.bealcourt@laposte.net

Préfecture de la Somme

Direction de la Citoyenneté et de la Légalité

Bureau des Collectivités Locales

51 rue de la République

CS42001

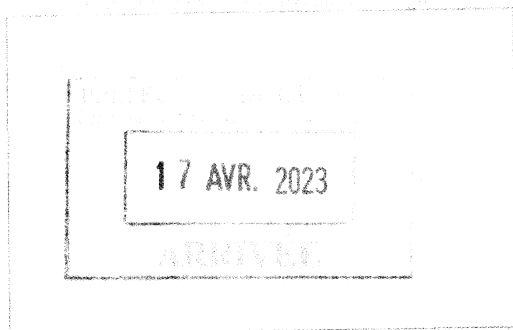
80020 AMIENS CEDEX 9

à

BORDEREAU DE DÉPÔT DE DOCUMENTS VALANT ACCUSE DE RÉCEPTION
A ÉTABLIR EN UN SEUL EXEMPLAIRE - En recto S.V.P

Séance du : 04 avril 2023

Désignation des pièces : objet	Référence de l'acte <i>N° Délib ou AR, DC, CO... + N° + Date</i>	Observations éventuelles de pré-contrôle de légalité
Délibérations :		
Approbation du procès-verbal de la séance du 14 février 2023	D23.04.07 du 04/04/2023	
Fongibilité des crédits en M-57	D23.04.12 du 04/04/2023	
Mise en œuvre de la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité	D23.04.14 du 04/04/2023	
Devis de certificat électronique pour la télétransmission des actes	D23.04.15 du 04/04/2023	
Convention financière pour le partage d'un agent à temps non complet et annexe financière pour le CNAS au 01/01/2023	D23.04.16 du 04/04/2023	
Avis sur la demande d'autorisation de construire et d'exploiter sept aérogénérateurs et deux postes de livraison par la société Boralex en extension au parc de Fortel - Villers-L'Hôpital	D23.04.17 du 04/04/2023	
Nombre total d'actes :	6	



Cachet de la collectivité

Fait à Bealcourt, le 14 avril 2023



signature

La preuve de la réception en préfecture est matérialisée sur le présent bordereau par un cachet portant le timbre de la direction et la date de la réception.

N.B. : pour les AR Tél. : 03.22.97.81.56 ou 03.22.97.82.58 Fax. : 03.22.97.81.93 - 2^{ème} étage - 51 rue de la République - CS42001 - 80020 AMIENS CEDEX 9

Pour les accusés de réception, le bureau est ouvert tous les jours de 9h00 jusqu'à 11h30

Retrouver les modèles de bordereaux : <http://www.somme.gouv.fr/Politiques-publiques/Collectivites-territoriales/Contrôle-de-legalité>